

ressources naturelles, le secteur manufacturier, les salariés, les universités et le gouvernement. La principale raison d'être du Conseil est d'aider l'industrie manitobaine à améliorer sa position sur les marchés par le développement d'une capacité de production établie sur une base plus scientifique. Le Conseil a un bureau à Winnipeg. Le personnel permanent est fourni par le gouvernement provincial. Les travaux du Conseil sont financés par des crédits votés par la province, mais il peut également se faire payer pour ses services. Il a pour fonction de promouvoir ou d'exécuter des travaux de recherche et de développement portant sur les ressources naturelles et l'activité industrielle de la province. Les recherches subventionnées par le Conseil s'effectuent dans les laboratoires existants de la province. Une grande partie de ces recherches vise à faire du Manitoba un centre d'excellence dans les domaines de l'alimentation, de l'électronique, de la recherche sur les matériaux et des systèmes de construction.

En outre, un Centre d'aide technique encourage l'industrie à faire usage des découvertes technologiques. Le personnel du Centre est constitué d'ingénieurs et de scientifiques qui possèdent tous une vaste expérience de l'industrie. Le Centre a reçu plus de 120 demandes d'aide au cours de 1975-76, et une grande quantité de données techniques sur le choix et les propriétés des matériaux et a été transmise aux entrepreneurs.

Le Conseil de recherches de la Saskatchewan a été créé en 1947 par une loi provinciale. Il effectue des recherches en sciences naturelles et en sciences de la gestion en vue d'améliorer l'économie de la province. Au début, les programmes de recherche du Conseil étaient exécutés à l'Université de la Saskatchewan grâce à des subventions octroyées à des membres du personnel enseignant et à des bourses d'études accordées à des étudiants. La loi de 1947 a été modifiée en 1954, donnant désormais au Conseil le droit d'acquérir des biens, de recruter du personnel et d'assurer lui-même la gestion de ses finances. Des laboratoires ont été construits sur le campus de l'Université de la Saskatchewan en 1958, et agrandis en 1963. Le programme actuel comprend surtout la consultation et l'aide technique à l'industrie et aux ministères provinciaux, et la recherche sur les minerais métalliques et industriels, l'eau, l'environnement, le transport par pipelines à boues et certains aspects de l'agriculture. Un effectif à temps plein de quelque 125 personnes exécute une grande partie du programme, mais des travaux sont encore effectués grâce à des subventions accordées au personnel de l'université. Les membres du Conseil comprennent des représentants du gouvernement de la Saskatchewan, du milieu universitaire et de l'industrie.

Conseil de recherches de l'Alberta. De concert avec l'Université de l'Alberta, le gouvernement de l'Alberta instituait en 1921 un Conseil de recherches scientifiques et industrielles afin de favoriser la mise en valeur des ressources minérales. Le programme actuel demeure axé sur l'exploitation des ressources naturelles, mais s'intéresse de plus en plus à la recherche concernant l'établissement de nouvelles industries dans la province et les problèmes du transport et de l'environnement. Les principaux secteurs d'activité sont les suivants: exploitation et utilisation des combustibles fossiles, levés et recherches géologiques, eaux souterraines, sols, minerais industriels, mise au point de produits et de procédés chimiques, évaluations économiques et techniques, microbiologie, aide technique à l'industrie, essais relatifs à l'essence et au pétrole, transport par pipelines, recherches sur le réseau routier, génie hydraulique, études environnementales et recherches sur la grêle.

La direction de cet organisme est assurée par un conseil de 15 membres représentant le gouvernement de l'Alberta, les universités et l'industrie. Les domaines de recherche sont examinés par des comités consultatifs formés de spécialistes recrutés dans l'industrie, les universités et le gouvernement provincial. Le Conseil est financé par des crédits votés par la province et par les recettes provenant de la recherche contractuelle exécutée pour l'entreprise privée et les organismes gouvernementaux. Les principaux laboratoires et bureaux du Conseil sont situés sur le campus de l'Université de l'Alberta à Edmonton; un